



AUTONOMISER LES PAUVRES EN MILIEU URBAIN : UTILISER LES JARDINS URBAINS POUR ENTRER DANS LA CHAINE DE VALEUR ALIMENTAIRE

JardinProPauvre – Projet de Formation sur mesure (TMT), financé par Nuffic Orange Knowledge Programme (OKP)

GUIDE D'ORIENTATION DES PARTICIPANTS POUR LA FORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT ET L'UTILISATION D'UN OUTIL D'ATTRIBUTION DE TERRES A L'AGRICULTURE URBAINE

Avril 2021

Table des matières

1. Contexte.....	3
2. Généralités sur la formation TMT "Jardin Pro Pauvre"	3
2.1. Dispositions pratiques	4
2.2. Modules de cours	5
2.3. Groupes de travail.....	6
3. Critères et conditions de sélection de candidats.....	6

1. Contexte

Le Bénin est confronté à une série de défis liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) pour sa population en forte croissance, qui se réfugie de plus en plus dans les zones urbaines. C'est pourquoi le pays a formulé des priorités politiques visant à mettre fin à la faim et à accroître la SAN en améliorant ses performances agricoles de manière durable tout en contribuant au développement économique et social. Les innovations et les développements dans plusieurs secteurs joueront un rôle clé dans la réalisation de ces objectifs. L'un des principaux domaines ciblés pour améliorer la SAN et soutenir la croissance socio-économique comprend les exploitations agricoles urbaines.

Les jardins urbains fournissent des cultures fraîches et saines (fruits et légumes) qui sont chères et inaccessibles aux pauvres des villes lorsqu'ils doivent les acheter sur les marchés. En outre, la production excédentaire saisonnière des jardins urbains offre la possibilité de commercialiser les produits dans des chaînes de valeur bien organisées qui peuvent être soutenues par l'agriculture contractuelle, les techniques de certification, de stockage et d'emballage, c'est-à-dire, des développements typiques qui ajoutent encore de la valeur aux produits des jardins urbains. Le développement des jardins urbains contribue donc à la SAN ainsi qu'au développement socio-économique des pauvres en milieu urbain, surtout quand le processus de développement a été planifié avec les parties prenantes locales.

Dans le secteur public, il est nécessaire de disposer d'outils d'analyses spatiales et d'aménagement du territoire pour assurer une intégration optimale de l'agriculture dans les zones urbaines où les terres sont rares et coûteuses. Dans le cadre d'une coopération antérieure réussie entre l'UAC, le Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED) et l'université libre d'Amsterdam (VU Amsterdam), un *outil d'attribution de sites propices aux jardins urbains* a été mis au point pour soutenir une prise de décision efficace aux décideurs politiques. La collaboration étendue de l'UAC et de ACED avec les parties prenantes du secteur agricole a montré un besoin urgent de renforcer les capacités de ces acteurs pour qu'ils puissent correctement utiliser l'outil développé.

Ce projet de formation sur mesure (TMT) vise à répondre à cet appel en formant le personnel académique de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) sur la formation des urbanistes, pour orienter ce groupe cible vers l'aménagement de jardins urbains. Ce TMT prévoit également de former des fonctionnaires des administrations locales et régionales pour contribuer à l'amélioration des performances de l'agriculture dans les zones (péri) urbaines du Bénin.

2. Généralités sur la formation TMT "Jardin Pro Pauvre"

Ce TMT propose un programme de formation de formateurs destiné aux membres du personnel de l'université et aux fonctionnaires des administrations locales et régionales afin de renforcer les capacités des urbanistes. La formation est composée de 11 modules de cours de 3,5 à 4 heures chacun). Chaque module de cours comprend des cours magistraux et des travaux pratiques. Dans le cadre de la formation, des groupes de travail prépareront un plan d'aménagement complet pour un projet de jardins communautaires dans des zones urbaines ou périurbaines. *In fine*, cette formation de formateurs versera les participants dans :

- Un outil de planification pour l'attribution des jardins communautaires dans les zones urbaines et périurbaines ;
- La préparation des terres et l'approvisionnement en eau des terrains de jardins communautaires ;
- L'organisation sociale des jardins communautaires ; et
- La préparation d'un modèle commercial pour les utilisateurs des jardins communautaires ;
- Les méthodes d'enseignement innovantes et sensibles à la dimension de genre

Au total, au moins 10 membres du personnel universitaire et 5 membres du personnel des administrations locales et régionales sont entièrement formés à la planification des jardins en milieu urbain et périurbain. La formation veille à ce qu'au moins 40 % des participants soient des femmes.

2.1. Dispositions pratiques

En raison de la situation sanitaire en cours, la formation a prévu deux sessions à distance et une session avec présence physique des enseignants. En suivant le calendrier présenté ci-dessous, nous considérons le premier atelier de modules en juin 2021 comme un événement en ligne. Pour le second atelier, nous évaluerons les développements de la COVID-19 et déciderons en juillet 2021 pour un atelier en ligne ou avec présence physique en septembre 2021. Si l'atelier de septembre 2021 se tient avec la présence physique des conférenciers, nous ferons l'atelier de janvier 2022 en ligne. Dans le cas où l'atelier de septembre 2021 est en ligne, nous évaluerons en décembre 2021 si nous pouvons donner l'atelier de janvier 2022 avec la présence physique des conférenciers. Par conséquent, pour les modules qui sont donnés en septembre 2021 et janvier 2022, nous indiquerons pour chaque module les ajustements nécessaires pour des cours à distance.

Plate-forme Moodle. L'université VU d'Amsterdam dispose d'une plate-forme Moodle qui peut être utilisée pour les activités de formation en ligne, les missions, la diffusion de matériels de formation, etc.

Localisation. Les participants peuvent suivre les cours à distance depuis leurs domiciles ou les locaux de l'université d'Abomey-Calavi. Les cours physiques auront tous lieu à l'université d'Abomey-Calavi, avec quelques visites sur le terrain. Les jardins communautaires serviront dans ce TMT comme laboratoire vivant. En cas de restrictions permanentes de voyage dues à la COVID-19, des vidéos, des photos et du matériel en ligne seront utilisés pour soutenir, comme alternative, l'expérience du laboratoire vivant.

Calendrier. Il y a au total 11 modules qui sont donnés en trois lots d'une semaine. Les modules 1-4 sont donnés en juin 2021, les modules 5-8 en septembre 2021, et les modules 9-11 en janvier 2022. Lors de ces trois ateliers de formations d'une semaine, les modules seront donnés chaque jour de 9h à 11h.

Définition. Le concept de jardinage urbain est flexible et va des jardins individuels aux mosaïques bien organisées de jardins communautaires. Dans ce cours, nous maintenons cette flexibilité, mais nous mettons l'accent sur la planification des jardins communautaires où l'organisation d'activités communes bénéficie d'économies d'échelle (par exemple, château d'eau, achats communs d'intrants, vente groupée, etc.).

Méthode d'enseignement. Les conférences des modules de cours ont un caractère interactif avec des séances régulières de questions-réponses, et utilisent des médias sociaux (quiz) et des vidéos. Les éléments d'application des cours consistent en des travaux individuels et de groupe qui ont un caractère pratique.

Laboratoire vivant. Les visites (en ligne) au laboratoire vivant devraient permettre d'approfondir la compréhension de la motivation à démarrer les jardins et de verser les participants dans les facteurs déterminants de l'outil d'attribution des sites.

Langue d'enseignement. Bien que les enseignants néerlandais soient plus à l'aise en anglais, la formation se déroulera en français. Les co-facilitateurs de ACED sont bilingues et assureront la traduction des documents et conversations.

Suivi. Pendant la formation, des interactions régulières avec les participants garantiront que la formation répond aux besoins et aux attentes. En cas d'insatisfaction concernant l'un des éléments de la formation, un suivi sera assuré sur la manière de répondre à la situation et d'adapter la formation aux priorités et aux besoins. Des formulaires de rapport standardisés seront utilisés pour enregistrer et suivre l'expérience des participants.

Evaluation. Pour évaluer la formation, les participants seront invités à remplir des formulaires d'évaluation après chaque module de formation. Là encore, en cas de résultats insatisfaisants, une réunion sera organisée pour discuter de la manière d'adapter la formation de manière à satisfaire les participants de manière adéquate.

2.2. Modules de cours

Les 11 modules de cours sont brièvement présentés ci-dessous. Un syllabus détaillé de cours sera développé et remis aux participants.

Module 1. Pourquoi les jardins urbains sont-ils importants ?

Objectif. Expliquer les avantages économiques et de sécurité alimentaire lorsque les citoyens ont accès aux jardins urbains, en particulier pour les pauvres des villes.

Durée 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

Module 2. Où dois-je répartir mes jardins urbains ? Une introduction

Objectif. Introduction à la planification des jardins urbains

Durée : 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

Module 3. Traitement des données pour l'outil d'attribution des sites

Objectif. Harmoniser les données des facteurs identifiés qui sont importants pour l'évaluation de l'adéquation du site

Durée : 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

Module 4. Estimation du modèle d'attribution des sites

Objectif : Apprendre les principes du modèle d'attribution des sites.

Durée 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

Module 5. Evaluation de l'adéquation du site

Objectif : Évaluation du jugement d'experts pour l'évaluation de l'adéquation du site

Durée : 4 heures de visite du laboratoire vivant et de travaux pratiques

Module 6. Du modèle à l'outil d'aide à la décision aux politiques I

Objectif : Comprendre comment le modèle d'attribution des sites est converti en un outil d'aide à la décision aux politiques.

Durée 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

Module 7. Du modèle à l'outil d'aide à la décision aux politiques II

Objectif : Comprendre l'utilisation du modèle d'attribution de sites comme outil d'aide à la décision aux politiques.

Durée 2 x 2 heures de travaux pratiques

Module 8. Planification de la gestion des terres et de l'eau dans les jardins urbains

Objectif : Aménagement des sols et des paysages pour les jardins urbains

Durée 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

Module 9. Organisations sociales et questions de genre dans le développement des jardins familiaux

Objectif : Organisation de structures coopératives pour la gestion des jardins communautaires

Durée 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

Module 10. Introduction de la volaille dans les jardins communautaires

Objectif : Planification et aménagement d'une unité avicole au sein des jardins communautaires.

Durée 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

Module 11. Stratégie d'exploitation du cours dans la période de post-projet

Objectif : Développer une stratégie d'exploitation pour le cours dans la période suivant le projet
Durée 2 x 45 minutes de cours magistraux ; 2 x 1 heure de travaux pratiques

2.3. Groupes de travail

La mission des groupes de travail est étroitement liée aux modules de cours et aidera les participants à travailler en tant que planificateurs de jardins communautaires urbains comme dans des projets réels. Dans le cadre de la formation, les participants travailleront en *équipes de cinq ou six personnes* afin d'assurer différents rôles et d'obtenir une variété de points de vue sur l'exercice de planification des jardins communautaires urbains. Les groupes de travail se réunissent une fois par mois pour travailler sur le projet. Le staff dédié de ACED supervisera les travaux des groupes. La mission de groupes se développe au cours des 10 étapes suivantes.

- **Identifier les contraintes et les opportunités des jardins urbains.** Les participants prépareront une analyse de la chaîne de causalité qui identifie la chaîne des contraintes au problème. Quelles sont les premières actions à entreprendre pour résoudre les problèmes identifiés dans la planification des jardins urbains ?
- **Un atelier conjoint des parties prenantes.** La préparation comprend une étude documentaire sur les jardins urbains et l'identification des différents acteurs qui participent au processus de planification (cartographie des acteurs). L'atelier des acteurs aligne les idées et les perceptions des parties prenantes, ce qui contribue à la conception de divers scénarios prospectifs pour le développement des jardins urbains, qui seront élaborés plus en détail lors de la prochaine réunion.
- **Analyse du champ de forces futur.** Les conséquences et les tendances du développement des jardins urbains sont envisagées. Les différentes idées et scénarios sont discutés et conduiront à trois scénarios de développement différents.
- **Utilisation de l'outil d'attribution des sites.** Pour une ville sélectionnée, les différents sites sont évalués en fonction de leur adéquation. Une liste des caractéristiques pertinentes du site est préparée. Les critères d'évaluation des sites sont discutés.
- **Application de l'outil d'attribution des sites et interprétation des résultats.** Une carte est établie avec tous les sites pertinents où les critères sont remplis. L'outil d'attribution des sites est appliqué pour exécuter divers scénarios prospectifs en manipulant les variables explicatives (par exemple, l'amélioration des sols, la gestion de l'eau, l'accessibilité aux marchés, l'accès sécurisé pour les femmes).
- **Aménagement du sol et des eaux d'un jardin urbain.** Planification de l'infrastructure du jardin communautaire, création d'un système d'irrigation, calendrier des engrais, calendrier des cultures, lutte contre les parasites et désherbage.
- **Plan d'affaires.** Préparer un plan d'affaires complet comprenant une proposition de nouvelles entités organisationnelles et une première évaluation de la structure coûts/revenus pour un lancement réussi et économiquement réalisable des jardins communautaires.
- **Structure organisationnelle.** Discutez des différentes formes que pourraient prendre les jardiniers urbains pour coopérer et améliorer leur efficacité.
- **Stratégie d'exploitation.** Développer un plan d'exploitation qui assure le fonctionnement des éléments du cours dans la période post-projet.
- **Présentation des projets d'aménagement de jardins urbains.**

3. Critères et conditions de sélection de candidats

Dix (10) chercheurs seront sélectionnés au sein de l'UAC pour participer aux sessions de formation. Il s'agit de membres du personnel enseignant-chercheur ayant des antécédents disciplinaires différents (sciences sociales, économie, ressources naturelles, sciences du sol, production animale) et couvrant conjointement divers domaines thématiques du jardinage urbain. Ces antécédents disciplinaires sont essentiels pour fournir aux urbanistes une formation compréhensible qui leur permette d'assurer le développement de l'agriculture urbaine. En plus des antécédents disciplinaires, les critères de sélection du personnel incluent le sexe et la fonction (assistant de recherche, maître-assistant, etc.).

Cinq (05) autres fonctionnaires du secteur public (municipalités, ministères, agences, directions, etc.) *ayant une formation technique en planification rurale et urbaine* seront sélectionnés par appel pour participer à cette formation afin de favoriser une intégration durable des connaissances et des résultats. Ces participants sont sélectionnés sur la base des critères suivants, pour garantir une participation active.

- *Agent du secteur public (municipalités, ministères, agences, directions, etc.)*
- *Background technique en planification ou domaines liés ;*
- *Expérience dans l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) ;*
- *Expérience dans la planification urbaine ;*
- *Expérience dans l'utilisation de modèles de régression.*

La formation est gratuite mais exige que les participants acceptent les conditions suivantes :

- *Dégager le temps nécessaire pour suivre la formation.* La formation comprend trois ateliers d'une semaine (juin et septembre 2021, janvier 2022) et des travaux pratiques individuels et en groupe. Les ateliers d'une semaine comprennent 2 heures de cours et 1,5 heures d'application, chaque jour. Il est donc important que les participants libèrent et intègrent ces temps de formation dans leurs calendriers de travail.
- *Il n'y a pas d'incitations financières aux participants.* La participation à la formation n'implique aucun paiement aux participants. Il est donc important que la participation soit personnelle et intrinsèque, avec une motivation d'acquérir de nouvelles connaissances. Néanmoins, pour les ateliers physiques, la formation prendra en charge les coûts de déjeuner et pause-café.
- *Se connecter en ligne lors des ateliers à distance.* Les participants doivent se connecter à internet pour suivre les cours à distance depuis leurs domiciles ou bureaux. Dans le cas où ceci est difficile, les locaux de l'université d'Abomey-Calavi ou de ACED peuvent être utilisés pour faire les conférences vidéo.

Le choix des participants fournit les *nom et prénoms, l'adresse email, l'affiliation institutionnelle, et une courte biographie*. Après la sélection des participants, une rencontre physique à ACED ou l'UAC aura lieu avec ces derniers pour présenter le projet de formation et répondre aux questions additionnelles. Cette rencontre permettra de faciliter le déroulement des ateliers de formation en ligne avec l'équipe de formateurs.

Vous êtes agent d'une institution publique, vous avez des connaissances et expériences pratiques en statistiques, systèmes d'informations géographiques ou télédétection et vous souhaitez participer à cette formation étalée sur 12 mois, veuillez candidater au plus tard le **29 avril 2021**.

Un appel est lancé pour sélectionner cinq (05) agents du secteur public (municipalités, ministères, agences, directions, etc.) qui répondent aux critères susmentionnés.

Pour répondre au présent appel, veuillez remplir le formulaire à ce [lien](#) au plus tard le **29 avril 2021**.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez écrire à d.houessou@aced-benin.org avec copie à contact@aced-benin.org.